

Montreuil,
le jeudi 20 janvier 2022

Émetteur : Direction de la Formation Professionnelle
Stéphanie JOUVE : Chef de projet innovations technologies numériques - Institut 4.10 - pepiniere-de-projets@institutquatredix.fr / Driss ALEM : Chef de projet formation - Ucanss - formation@ucanss.fr

Objet : Déploiement du Projet Voltaire

Madame, Monsieur le Directeur,

Les salariés du Régime général ont bénéficié du Projet Voltaire dans son parcours « Orthographe » pour 2021. Au regard de l'intérêt de ce projet, l'Ucanss et les Caisses nationales proposent en 2022, le déploiement de l'ensemble de ses parcours : « **Orthographe** », « **Expression** » et « **Courriel** ».

I - CONTEXTE ET ORIGINE

Dans les COG 2018-2022 les branches affichent « Un objectif de 100% de démarches en ligne : nouveaux services, nouvelles fonctionnalités et nouvelles interfaces ». La transformation numérique et l'essor du digital donnent une place prépondérante à l'écrit. Ainsi la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire, du vocabulaire et des techniques d'expression devient indispensable et est une véritable préoccupation des organismes du Régime général.

Chaque agent, manager ou expert est susceptible de s'entretenir avec des clients, partenaires internes ou externes via une relation écrite de qualité. Les collaborateurs peuvent avoir besoin de renforcer leur niveau de maîtrise de l'orthographe et la communication écrite.

A cet effet le Régime général de la Sécurité sociale a acquis une solution appelée « Projet Voltaire ». L'amélioration et la valorisation de l'écrit vont donc permettre aux branches de déployer et de promouvoir une relation client digitale renforcée.

II - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET VOLTAIRE

Lancé en 2008 par la société Woonoz, Le Projet Voltaire, est une solution en ligne qui embrasse toutes les problématiques de perfectionnement en expression : l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation, la maîtrise des bonnes pratiques du courriel professionnel. Il permet d'acquérir les bons automatismes pour ne plus faire de fautes et s'exprimer efficacement.

Le Projet Voltaire repose sur la technologie de l'Ancrage Mémoirel®. Il s'agit d'une technologie permettant de faire mémoriser durablement une information à une personne. Fruit de l'intelligence artificielle et des sciences cognitives, elle est capable d'établir le profil de mémorisation et le niveau initial de connaissance dès les premiers exercices réalisés par un collaborateur. Celui-ci est ainsi

automatiquement dirigé vers un parcours entièrement personnalisé, à même de corriger ses lacunes tout en optimisant son temps de formation.

III - OBJECTIFS DU PROJET VOLTAIRE : LES TROIS PARCOURS

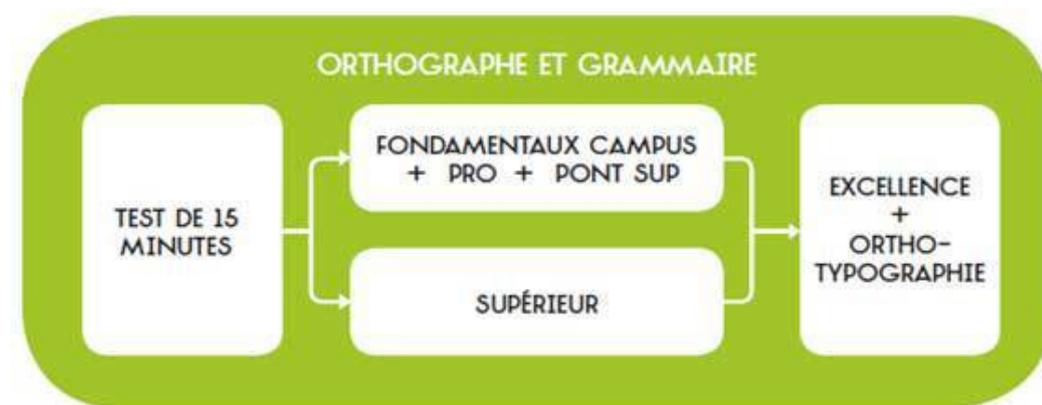
La solution Projet Voltaire permet de répondre aux objectifs suivants :

- Consolider les bases de l'orthographe et se perfectionner pour rédiger des écrits professionnels sans fautes.
- Maîtriser les principales règles pour structurer son propos et être concis dans ses échanges.
- Enrichir son vocabulaire pour produire un discours plus nuancé et plus précis.
- Maîtriser les codes du courriel professionnel.

IV - STRUCTURE DU PROJET VOLTAIRE

Le Projet Voltaire propose trois parcours d'entraînements complémentaires : Orthographe, Expression et Courriel. Après une première année, ou seul le parcours d'entraînement « Orthographe » a été déployé pour tous les agents du Régime général, les deux autres parcours le seront également au titre de 2022.

1. Le parcours Orthographe est « auto-adaptatif ».



Il débute par un test de positionnement de 15 minutes. Grâce à cette évaluation initiale, l'apprenant est orienté automatiquement vers le parcours le plus adapté à son niveau.

Deux parcours sont ensuite possibles, selon le niveau de difficultés de l'apprenant :

- Si l'apprenant ne connaît pas les règles de bases (repérer les verbes, pronoms, adverbes, sujets, COI, COD ou accorder les genres, les pluriels...), il sera orienté vers les modules « fondamentaux »
- Si l'apprenant maîtrise les règles de bases, il sera orienté vers le parcours supérieur.

Quel que soit le niveau de l'apprenant, il aura accès aux modules Excellence et Orthotypographie. Il pourra ainsi avoir accès à l'ensemble des règles proposées par le Projet Voltaire et se remettre à niveau sur les difficultés orthographiques et grammaticales rencontrées dans le quotidien professionnel. Le module Excellence permet de travailler sur des difficultés d'un niveau plus élevé. Le module Orthotypographie permet, quant à lui, de voir ou revoir les 24 règles les plus couramment utilisées dans nos écrits.

2. Le parcours « Vocabulaire » & « Expression »

Ce parcours a pour objectif de perfectionner sa qualité de rédaction, élargir son vocabulaire, développer un argumentaire efficace, et finalement mieux exprimer sa pensée.



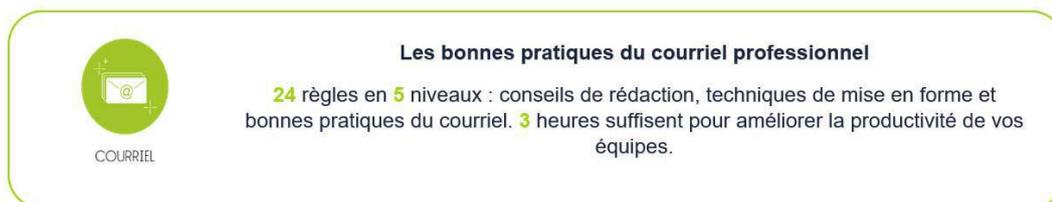
Il est composé de deux modules :

- **Le module « Vocabulaire »** permet d'enrichir son discours avec précision et nuance grâce à la mobilisation d'un corpus de plus de 600 mots à forte valeur ajoutée tant dans un environnement professionnel que lors d'une soutenance mobilisant des qualités d'éloquence ;
- **Le module « Syntaxe & ponctuation »** permet de maîtriser les principales règles pour structurer son propos et être concis dans ses échanges grâce aux 38 règles de référence.

3. Le parcours « Courriel »

Chaque salarié passe, en moyenne, 3 h 30 chaque jour à traiter sa messagerie professionnelle et envoie 33 courriels quotidiennement.

Ce parcours se structure comme suit :



Il vise à former les salariés aux bonnes pratiques de la correspondance électronique et contribuer ainsi à leur efficacité professionnelle en atténuant les pratiques inappropriées ou maladroites et en adressant des courriels plus ciblés, plus précis et plus efficaces pour mieux atteindre l'objectif attendu.

48 bonnes pratiques réparties sur 5 niveaux composent ce parcours. Elles sont classées dans un ordre croissant de difficulté.

V - DURÉE DES ENTRAÎNEMENTS

Le Projet Voltaire n'est pas un programme standard d'une durée figée, mais un outil qui s'adapte automatiquement au niveau initial de l'apprenant, ainsi qu'à son rythme d'acquisition. Sa durée d'utilisation varie donc d'une personne à l'autre. Les statistiques de la société Woonoz montrent qu'une utilisation de 11 heures en moyenne suffit pour atteindre un niveau très correct (on divise le nombre de fautes par 2 dès 5 heures d'entraînement). Par ailleurs, afin de garantir la mémorisation, l'entraînement sur la plateforme Projet Voltaire se fait par petites sessions de 10 à 20 minutes, deux à trois fois par semaine maximum.

En résumé, le temps estimé pour suivre le parcours Orthographe ou le parcours Expression est de 11 heures chacun ; quant au parcours Courriel, le temps estimé est de 3 heures.

VI - OPTION DE CERTIFICATION

Pour clôturer les parcours d'entraînement Orthographe & Expression, les apprenants ont la possibilité de passer le Certificat Voltaire. Son objectif est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française que possède à l'écrit le candidat. Le coût de certification est de 30 € HT par salarié pour l'épreuve Orthographe.

VII - PUBLIC

Ce projet s'adresse à tous les agents du Régime général quelle que soit leur fonction. Il est proposé sur la base du volontariat.

Il est adapté pour les personnes en situation de handicap. Il propose des solutions concrètes pour renforcer l'accessibilité de sa formation. Le Projet Voltaire a ainsi engagé depuis 2013 une Mission Handicap visant à s'entourer de professionnels du handicap, chacun expert dans son domaine, pour développer des fonctionnalités destinées aux personnes sourdes, non voyantes, malvoyantes et dyslexiques ou dyspraxiques.

VIII - ACCÈS A VOLTAIRE

Les trois parcours du Projet Voltaire sont livrés sous la forme de modules e-learning pour ensuite être déposés sur la plateforme Syfadis : plateforme dédiée aux formations institutionnelles.

L'accès aux trois parcours de la formation Projet Voltaire est gratuit. Son coût est directement pris en charge par les fonds conventionnels de l'Institution.

L'expérimentation portée par l'Ucanss avec l'ensemble des Caisses nationales a conduit à faire ressortir l'importance de l'accompagnement du salarié entrant dans un parcours Voltaire. Les branches ont souhaité préciser les modalités d'accès au sein de leur réseau. Vous trouverez les contacts au point 10.

L'Ucanss maintient un travail de suivi et une évaluation interbranche avec les Caisses nationales.

Des événements challengeant seront également portés par l'interbranche en cours d'année 2022.

IX - OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de vous permettre de communiquer sur le Projet Voltaire, des outils d'animation tels qu'une vidéo de présentation, un quiz de sensibilisation et des affiches seront mis à votre disposition par votre Caisse nationale.

Vous pourrez également participer à un webinaire organisé le 3 février 2022 de 10 h 30 à 11h 30.

Il a pour objectif de vous présenter le projet et vous donner tous les éléments nécessaires pour son déploiement au sein de votre organisme. Vous pouvez vous y inscrire en cliquant ICI

X - CONTACTS

Pour les modalités de déploiement du Projet Voltaire 2022, nous vous invitons à vous rapprocher de vos référents de branche dont vous trouvez les coordonnées dans le tableau ci-dessous :

Branches	Contacts
Maladie	Karine MOUYSET G951-syfadis.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr
Recouvrement	Nora BATACHE nora.batache@urssaf.fr
Retraite	Corinne AVALLI corinne.avalli@cnav.fr
Famille	Aurélié SOARES aurelie.soares@cnafr.fr Emmanuelle MAURY emmanuelle.maury@cnafr.fr

Pour toute information complémentaire relative à ce projet, je vous invite à contacter le pilote du projet, dont vous trouverez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce projet, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD
Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Programme - Projet Voltaire - Parcours auto-adaptatif global : orthographe expression et courriel,

